

Les
Textes
de Profession Banlieue

FAMILLES
LES FAMILLES
TAMOULES
SRI LANKAISES
& L'ÉCOLE
ANALYSE ET RETOURS
D'EXPÉRIENCES

LAURENCE BLIN
coordinatrice du programme de réussite éducative de La Courneuve
FÉVRIER 2022

PROFESSION
BANLIEUE

SOMMAIRE

1. (P.4)

DU QUESTIONNEMENT À L'ANALYSE :
les éléments déclencheurs d'un travail de recherche

2. (P.5)

LA SOCIOLOGIE COMME REPÈRE
face à la tendance à la « naturalisation »
des immigré-es

3. (P.6)

L'HISTOIRE PRÉMIGRATOIRE comme clé de
compréhension de la communauté tamoule

4. (P.10)

LA SOCIÉTÉ D'IMMIGRATION : lieu de transformation
des différences sociales en inégalités scolaires

5. (P.11)

LA POLITISATION DE L'EXIL et les transformations
des positions sociales en France



Tous les documents
soulignés sont accessibles
en téléchargement

INTRODUCTION

Ce texte est tiré d'une présentation du mémoire « Les familles tamoules sri lankaises et l'école en France : des projets différenciés d'ascension sociale » réalisé par Laurence Blin en 2021, à l'INSHEA¹ de Suresnes pour l'obtention du diplôme universitaire « Éducation, migration et minorités »². Laurence Blin écrit son mémoire alors qu'elle est directrice de la Maison de l'éducation et coordinatrice du programme de réussite éducative (PRE) de La Courneuve. Inscrits dans la loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale, les programmes de réussite éducative visent à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé à travers de « parcours de réussite éducative ». Ce dispositif constitue une part importante du volet éducation du contrat de ville et s'adresse aux enfants et aux jeunes scolarisés dans les établissements relevant du réseau d'éducation prioritaire. La mise en œuvre des parcours individualisés a donné naissance à de nouveaux métiers de la politique de la ville : les coordinateur-rices des équipes de programme de réussite éducative et les référent-es de parcours.³

À la demande de Profession Banlieue, Laurence Blin a présenté son travail, en février 2022, au groupe de pair-es de coordinateur-rices et de référent-es de parcours des PRE de la Seine-Saint-Denis. Depuis 2006, Profession Banlieue, centre de ressources politique de la ville, anime un groupe de pair-es qui permet aux professionnel·les d'échanger, de soulever des questionnements et de bénéficier de retours d'expériences. Il réalise ainsi l'une de ses missions de qualification des acteur-rices qui prend, depuis trente ans, de multiples formes (intervention de chercheur-euses ou de professionnel·les, groupes de travail ou actions ponctuelles...).

L'intervention de Laurence Blin a été l'occasion de développer un espace de transmission de savoirs mêlant une analyse tirée des apports des sciences humaines à des retours d'expériences. Les références aux travaux de sociologues ainsi que la place des entretiens, dont le nombre, dans un contexte de crise sanitaire, a été moindre qu'initialement prévu⁴, marquent la démarche universitaire. Les retours d'expériences regroupent des réflexions plus personnelles où émergent des savoirs issus des pratiques d'une professionnelle à celles issues des savoirs des vécus d'une habitante et d'une militante.

Poursuivant également une mission de capitalisation des savoirs, Profession Banlieue a souhaité laisser une trace de cette intervention sensible et critique. Ce texte permet d'élargir la diffusion de ce travail auprès de tous·tes les acteur-rices intéressé·es par les questions éducatives, le rapport à l'école, la place des migrant-es ou encore le multilinguisme. À l'image des projets de la politique de la ville, le sujet de la relation des familles tamoules avec l'école jaillit d'un besoin identifié dans un quartier prioritaire et soulève ainsi de multiples enjeux, interrogeant le fonctionnement de nos institutions.

(1) Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés

(2) Mené sous la direction d'Isabelle RIGONI et Murielle MARNET, le mémoire est accessible en ligne [Les familles tamoules sri lankaises et l'école en France](#)

(3) Les équipes des PRE sont employées par les municipalités mais leurs salaires sont financés en grande partie par l'État

(4) Neuf entretiens ont été menés dans le cadre du mémoire

1.

DU QUESTIONNEMENT À L'ANALYSE : les éléments déclencheurs d'un travail de recherche

Quand notre équipe a demandé aux parents bénéficiaires du projet de réussite éducative (PRE) de La Courneuve, quelles actions ils souhaiteraient que nous mettions en place, ils nous ont tous dit : « *apprendre le français !* »

Le PRE, dont je suis la coordinatrice depuis 2017, est situé dans le quartier des Quatre Routes et se caractérise par une forte visibilité de la communauté tamoule qui questionne les professionnel·les de mon territoire. Le sujet de la communauté tamoule devenant un sujet récurrent, j'ai décidé de demander le financement d'une formation à l'INSHEA afin d'obtenir un diplôme universitaire intitulé « Éducation, migration et minorités ».

En effet, certains motifs d'orientation vers le PRE qui ne concernent que les enfants dont les parents sont Tamouls, ont suscité chez moi des interrogations. Ainsi, j'ai pu lire dans différents documents rédigés par des partenaires pour justifier d'une orientation vers le PRE :

« C'est un enfant qui reste en communauté, qui a besoin d'un bain de langage et d'activités périscolaires, d'activités collectives en général. Ce serait bien qu'il participe aux sorties familiales organisées par le PRE. »

« Difficulté d'adaptation à la culture française. Une remédiation PRE lui serait profitable. »

« Cet élève est très introverti, il ne parle pas, reste seul en classe, et est très souvent avec son frère lors des récréations. Il présente des difficultés de langage très importantes, relevant d'un problème de compréhension de la langue française, de formulation, de prononciation. Il n'ose pas prendre la parole. Il chuchote en baissant les yeux lors du travail de vocabulaire et de prononciation. Ce partenariat serait dans l'idée de permettre à l'élève d'entrer dans le langage pour lui permettre d'apprendre le français. »

Dans un premier temps choqué par ces écrits, j'ai voulu sortir d'une posture de jugement et entamer un travail de recherche. J'habite à Bobigny depuis trente ans, j'y ai été élue, j'y ai été représentante des parents d'élèves. Je connais à titre personnel trois familles tamoules, soit parce que leurs enfants ont été des camarades de classe de mon fils, soit parce que nous étions les uns et les autres représentant·es des parents d'élèves. Voyant mon fils invité à des goûters d'anniversaire chez des familles tamoules, ou côtoyant moi-même un parent d'élèves qui malgré la barrière de la langue avait insisté pour faire partie de la liste des parents élus, j'étais dubitative face au discours sur le « repli communautaire ».

Par ailleurs, les motifs d'orientation vers le PRE m'ont également renvoyé à un vécu et à une histoire personnelle de défense de la langue occitane. L'occitan était encore parlé par une moitié de la population française à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Une grande partie de la population le parlait encore avant la Seconde Guerre mondiale. Les enfants de ma région étaient empêchés de parler l'occitan à l'école. Dans mon entourage, des personnes témoignent que « si elles disaient quelque chose en patois, le maître prenait sa règle et leurs tapait sur les doigts. ». L'école a ainsi servi à établir le monolinguisme en France en essayant d'éradiquer les langues régionales. Pour construire un État unitaire, tout le monde devait parler non seulement la même langue mais ne devait parler que celle-là. Cela crée forcément des enjeux de transmission très forts. Au départ, le français était la langue des actes administratifs. Petit à petit, les langues régionales ont cessé d'être transmises et enseignées avec pour conséquence leur marginalisation et leur minorisation. La France est-elle un pays qui intègre et qui permet de rester attaché à sa culture d'origine ? Ou est-ce un pays assimilationniste, c'est-à-dire où, pour être accepté, on doit oublier, supprimer sa culture d'origine ?

Reprenant l'approche de Marie-Rose Moro⁵ et de son équipe, qui ont étudié l'influence de la colonisation sur la langue tamoule, je suis attachée à l'idée de créer des ponts avec les familles tamoules et non pas de lancer des injonctions aux changements de leurs comportements. Et de fait, la recherche a montré que les enfants bilingues vont très rapidement progresser vers l'acquisition d'une nouvelle langue. En Seine-Saint-Denis, le multilinguisme est de plus en plus reconnu⁶, même si la question d'une forme de hiérarchisation de la « valeur » accordée à certaines langues est sous-jacente (le bilinguisme des anglophones étant parfois plus valorisé que le bilinguisme de locuteur-rices de langues régionales). Pour autant, des familles interviewées pendant ce travail de mémoire témoignent que très récemment encore, il leur a été conseillé de ne plus parler tamoul à la maison, et de ne parler que le français. Le débat sur le multilinguisme reste un sujet d'actualité, révélateur de ce qui se joue lors de l'accompagnement de familles tamoules.

2. LA SOCIOLOGIE COMME REPÈRE face à la tendance à la « naturalisation » des immigré-es

L'un des apports importants de la sociologie dans ma pratique professionnelle est de rappeler qu'en matière d'immigration, les discours des acteur-rices s'élaborent, plus que dans d'autres domaines, sur la base de concepts qui sont des constructions sociales. La tendance à la « naturalisation » amène à considérer des phénomènes sociaux comme « allant de soi », comme un « fait naturel » alors qu'il s'agit d'un « construit social ».

Trois auteurs m'ont apporté des repères importants dans mon travail de recherche :

ABDELMALEK SAYAD en montrant les différents « âges » de l'immigration et la prise en compte des conditions d'origine des émigré-es.

MATHIEU ICHOU en mettant à jour la diversité de réussite scolaire des enfants d'immigré-es à l'école et l'influence de la position sociale prémigratoire de leurs parents.

BERNARD LAHIRE pour qui l'individu n'est pas homogène mais pluriel, car il intègre des expériences sociales diverses. Ainsi, il explique la diversité des parcours des personnes appartenant à une catégorie sociale identique.

Les personnes immigrées ne sont pas une catégorie de personnes...

Abdelmalek Sayad, qui a travaillé avec le sociologue Pierre Bourdieu, a une approche très réhumanisante de l'immigration. Pour lui, la catégorisation en personne « immigrée » transforme les personnes en objets et les enferme dans la norme assimilationniste. L'immigré-e est l'étranger-e qui n'est pas assimilé-e. Pour comprendre l'immigré-e, il faut s'intéresser à l'émigré-e, c'est-à-dire à la personne avant son arrivée en France. L'un des problèmes des travaux en sociologie de l'immigration, est de considérer les immigré-es comme s'ils-elles n'avaient pas d'histoire. Cette approche, qu'Abdelmalek Sayad qualifie d'ethnocentriste, se prive de tout un pan de la réalité de ces personnes.

Abdelmalek Sayad démontre aussi la nécessité de prendre en compte la dimension socio-historique de l'immigration. À travers l'exemple des trois âges de l'immigration algérienne, il illustre l'évolution de l'immigration même lorsqu'elle est continue. Dans son livre *La Double absence*, il explique que l'immigré-e est absent-e de son pays lorsqu'il-elle le quitte, mais qu'il-elle est aussi relativement invisible pour la société d'accueil.

(5) Marie-Rose Moro est pédopsychiatre et professeure des universités

(6) A ce titre, l'association Dulala réalise un travail de reconnaissance du multilinguisme et est agréée par l'Éducation nationale

...et le parcours de leurs enfants est marqué par la diversité des trajectoires

Mathieu Ichou est chercheur en sciences sociales et statisticien de formation. Rattaché à l'Institut national d'études démographiques, il est l'auteur en 2018 du livre *Les enfants d'immigrés à l'école*. Inégalités scolaires du primaire à l'enseignement supérieur⁷. Reprenant les conclusions d'Abdelmalek Sayad, il montre que la catégorie « enfants d'immigré-es » a été construite statistiquement, et relève d'une démarche normative assimilationniste. Mettant à mal l'idée reçue de l'échec scolaire massif des enfants d'immigré-es, il s'appuie sur l'outil statistique et sur des entretiens individuels pour révéler la diversité des parcours, et ainsi l'absence d'homogénéité de la catégorie « enfants d'immigré-es ».

Mathieu Ichou s'aide de la notion de « position sociale prémigratoire » des parents pour expliquer les trajectoires des enfants. Par ailleurs, il a montré que, s'il y a une meilleure réussite scolaire des enfants dont les parents sont chinois par rapport aux enfants dont les parents sont originaires du Mali, de la Mauritanie ou du Sénégal, cela n'a aucun rapport avec leur culture. En Chine, la politique de scolarisation obligatoire a conduit à une augmentation du nombre de personnes bénéficiaires de l'enseignement supérieur et l'absence de personnes analphabètes. En revanche, au Mali, en Mauritanie ou au Sénégal, où l'école n'était pas obligatoire, le nombre de personnes analphabètes est statistiquement plus important.

La question des méthodes d'enseignement du pays d'origine peut également jouer. La mère de l'une des familles tamoules que j'ai accompagnées a été peu scolarisée mais est très fière d'exceller en calcul. Caissière dans un supermarché, elle comptait mieux que son directeur. Elle ne pouvait pas aider ses enfants en français mais s'était beaucoup investie en école élémentaire pour les aider en mathématiques.

Faire le lien entre inégalités sociales et inégalités scolaires

Bernard Lahire a travaillé à la façon dont les inégalités sociales se transforment en inégalités scolaires à la maternelle dans l'ouvrage *Enfances de classe*⁸. S'appuyant sur les travaux de Pierre Bourdieu, il défend l'idée que la famille n'est pas le seul lieu d'acquisition du capital social et culturel. Selon lui, nous vivons dans une société où la famille est concurrencée par d'autres institutions socialisatrices qui jouent aussi un rôle dans l'acquisition des savoirs, telles l'école. Observant comment se construisent concrètement les inégalités, il s'intéresse aux enfants d'ouvriers et réfute l'idée d'une loi de la sociologie les condamnant à l'échec. Bernard Lahire cherche alors à mettre en valeur la diversité des expériences sociales. À partir de l'étude des conditions de vie des enfants d'ouvriers, il fait le lien entre conditions de logement et inégalités sociales qui deviendront ensuite des inégalités scolaires. Son travail d'enquête présente de fortes similitudes avec les observations des équipes des PRE sur l'influence des conditions de logement des familles sur la qualité des espaces de jeux et des espaces dédiés à la lecture des leçons et aux devoirs.

3. L'HISTOIRE PRÉMIGRATOIRE comme clé de compréhension de la communauté tamoule

Comprendre les raisons de l'exil

Le Sri Lanka est une île au sud de l'Inde dont la superficie est presque celle du Benelux et qui compte 22 millions d'habitants. Il a été peuplé par plusieurs mouvements migratoires du continent indien. Environ trois cents ans avant Jésus-Christ, il a d'abord été peuplé par

(7) Ichou Mathieu, *Les enfants d'immigrés à l'école. Inégalités scolaires, du primaire à l'enseignement supérieur*, Paris, PUF, 2018

(8) Lahire Bernard (sous la direction de), *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Éditions du Seuil, 2019

des habitant-es de l'Inde venant du nord du pays, parlant singhalais et adeptes du bouddhisme. A partir du XIII^e siècle émerge un royaume tamoul composé de personnes venant du sud de l'Inde parlant tamoul. Le XVI^e siècle marque le début de 450 ans de colonisation. Les colonisations portugaise (entre 1505 et 1658), puis hollandaise (entre 1658 et 1802) et enfin, britannique (entre 1802 et 1948) se succèdent. L'île porte alors le nom de Ceylan et retrouve son nom précolonial en 1972. Ces vagues de peuplement montrent à quel point le critère de la nationalité est inopérant pour comprendre l'histoire prémigratoire.

La colonisation a eu pour conséquences d'établir une catégorisation de la population basée non plus sur les castes⁹ mais sur la religion et la langue. Singhalais-es et bouddhisme, Tamoul-es et hindouisme ont été liés. Mais tous-tes les Tamoul-es et tous-tes les Singhalais-es n'étaient pas bouddhistes ou hindouistes, et ceci d'autant plus que la colonisation a favorisé la conversion au christianisme. Un certain nombre de personnes ont pu monter dans la hiérarchie sociale suite à leur conversion au christianisme. Par ailleurs, certaines personnes ont adopté l'anglais comme langue, complexifiant d'autant plus une catégorisation simpliste de la population.

Au Sri Lanka, les différentes communautés sont aujourd'hui réparties géographiquement. Les dernières statistiques de l'État sri lankais datant de 2011 indiquent que 98,8 % de la population habitant le nord du pays est tamoule.

Les facteurs historiques et sociologiques qui ont poussé des Tamoul-es du Sri Lanka à l'exil sont de différents ordres, mais je propose de retenir à titre principal :

- la minorisation des Tamoul-es de Jaffna par l'État sri lankais à partir de la fin du XX^e siècle,
- les discriminations de castes et de genre.

La minorisation des Tamoul-es de Jaffna par l'État sri lankais

La minorisation des Tamoul-es sri lankais-es a été initiée en 1956, date à laquelle les nationalistes singhalais arrive au pouvoir. Ce sujet reste extrêmement sensible car les enjeux politiques sont forts. Il est donc difficile de se documenter et de trouver des ressources documentaires non partisans qui n'alimentent pas la controverse. En 1948, au moment où l'empire britannique octroie l'indépendance au Sri Lanka, le pays est traversé par un mouvement culturel anticolonial singhalais qui reproche aux Tamoul-es d'être surreprésenté-es dans l'administration. À Jaffna, d'excellentes écoles forment l'élite de la bourgeoisie jaffnaise composée de la plus haute caste, celle des propriétaires terriens. Petit à petit, avec un point d'orgue en 1972 lors de la proclamation de l'État socialiste du Sri Lanka, la culture singhalaise et la religion bouddhiste s'imposent à toutes et tous. Face à l'impuissance des député-es tamoul-es à préserver leur culture et leur langue, des mouvements armés tamouls émergent. En 1976, le mouvement des Tigres de libération de l'Eelam Tamoul (couramment appelé « Tigres tamouls »), est fondé et revendique l'indépendance d'une partie du nord du Sri Lanka.

- Dans un système mis en place pour favoriser les Singhalais-es, les discriminations amènent les jeunes hommes de la bourgeoisie jaffnaise à immigrer dans les années 1970 et au début des années 1980 pour aller poursuivre leurs études à l'étranger. Les résultats scolaires exigés des étudiant-es tamoul-es doivent alors être meilleurs que ceux de leurs camarades singhalais-es pour l'obtention des mêmes diplômes. Le départ au Royaume-Uni pour poursuivre des études supérieures devient alors une solution prestigieuse pour la bourgeoisie jaffnaise. Ce mouvement est néanmoins stoppé à la fin des années 1980 par la politique du gouvernement de Margaret Thatcher. Les frontières britanniques étant fermées, la vague d'immigration touche la France et les pays du Golfe.
- Une deuxième vague d'immigration a lieu dans les années 1990. Elle concerne

(9) Selon le Larousse, la caste est un « groupe social endogame, ayant le plus souvent une profession héréditaire et qui occupe un rang déterminé dans la hiérarchie d'une société. ». L'endogamie est l'obligation faite à un membre d'une communauté de se marier avec un autre membre de sa communauté

Des discriminations de castes, d'espace et de genre

DISCRIMINATION DE CASTES

Le mouvement indépendantiste des Tigres tamouls prônait la suppression des castes. Cependant, les personnes, auprès de qui j'ai mené des entretiens, font état de dissensions au sein des Tigres tamouls sur ce sujet. Le travail réalisé pour le mémoire ne m'a pas permis d'aller plus loin dans l'étude du fonctionnement des castes : j'ai donc choisi de m'intéresser aux conséquences de ces discriminations.

Les personnes interrogées témoignent d'une discrimination se matérialisant par des humiliations que les personnes issues des castes supérieures, font subir aux personnes des castes inférieures. L'exemple le plus fréquemment donné lors des entretiens est qu'une personne appartenant à une basse caste ne peut pas boire dans le même verre qu'une personne appartenant à une haute caste. Dans son livre témoignage *Shoba, Itinéraire d'un réfugié*¹², Antonyhasan Jesuthasan explique que sa famille issue d'une haute caste chrétienne le scolarise dans une école hindouiste pour qu'il ne se mélange pas aux basses castes. On voit ici que la réalité de caste prime sur la religion. Dans sa communication officielle, le ministère de l'Éducation du Sri Lanka affirme qu'une scolarité obligatoire et de qualité est pratiquée depuis de nombreuses décennies. Mais cela cache en réalité un traitement différencié opéré entre élèves en fonction de leur caste d'origine. Lors des entretiens, des familles témoignent du fait que pendant leur enfance les professeur-es n'interrogeaient pas les enfants issus des basses castes, et ignoraient leurs interventions. De même, ces enfants pouvaient quitter l'école sans que personne ne s'en émeuve.

DISCRIMINATION DE GENRE

Enfin, il existe aussi une forte discrimination de genre. Antonyhasan Jesuthasan relate du fait que les filles et les garçons ne se mélangeaient pas et qu'aller dans une école non mixte était une marque de prestige. Dans la religion hindouiste, la chasteté de la femme est centrale, elle se doit d'avoir un complément masculin. La femme est confinée à l'espace domestique pour éviter de faire des rencontres. Mais la guerre a bouleversé

plus majoritairement des personnes issues de la caste des pêcheurs, qui fuient le Sri Lanka parce qu'elles sont persécutées et considérées comme des membres réels ou supposés du mouvement des Tigres tamouls. L'appartenance du chef des Tigres tamouls à cette caste renforce les persécutions. Les Sri Lankais-es se voient assez massivement attribuer le statut de réfugié politique par l'OFPRA¹⁰.

- La troisième vague d'immigration se situe dans les années 2000. La guerre s'arrête en 2009 avec la défaite militaire des indépendantistes tamouls, et la victoire du gouvernement nationaliste singhalais. On assiste alors à une forte féminisation de l'immigration sri lankaise tamoule, avec l'arrivée de personnes qui fuient la défaite. On retrouve ici la lecture de l'immigration mise en évidence par Abdelmalek Sayad, c'est-à-dire une immigration continue mais marquée par des phases caractérisées par des histoires différentes.

Selon les travaux de Madavan Delon¹¹, les migrant-es sri lankais-es vivant en France sont aujourd'hui majoritairement des Tamoul-es de Jaffna. J'ai voulu vérifier si cette histoire était bien celle des familles sri lankaises de La Courneuve. Faute de maternité à La Courneuve, j'ai consulté les registres des mariages, et j'ai pu constater qu'une majorité des conjoint-es, soit 85,15 %, étaient né-es dans la province du nord du Sri Lanka et, plus précisément, 79 % d'entre eux-elles dans le district de Jaffna, principale ville du nord du pays. Les registres indiquent aussi que leurs parents sont massivement installés au même endroit.

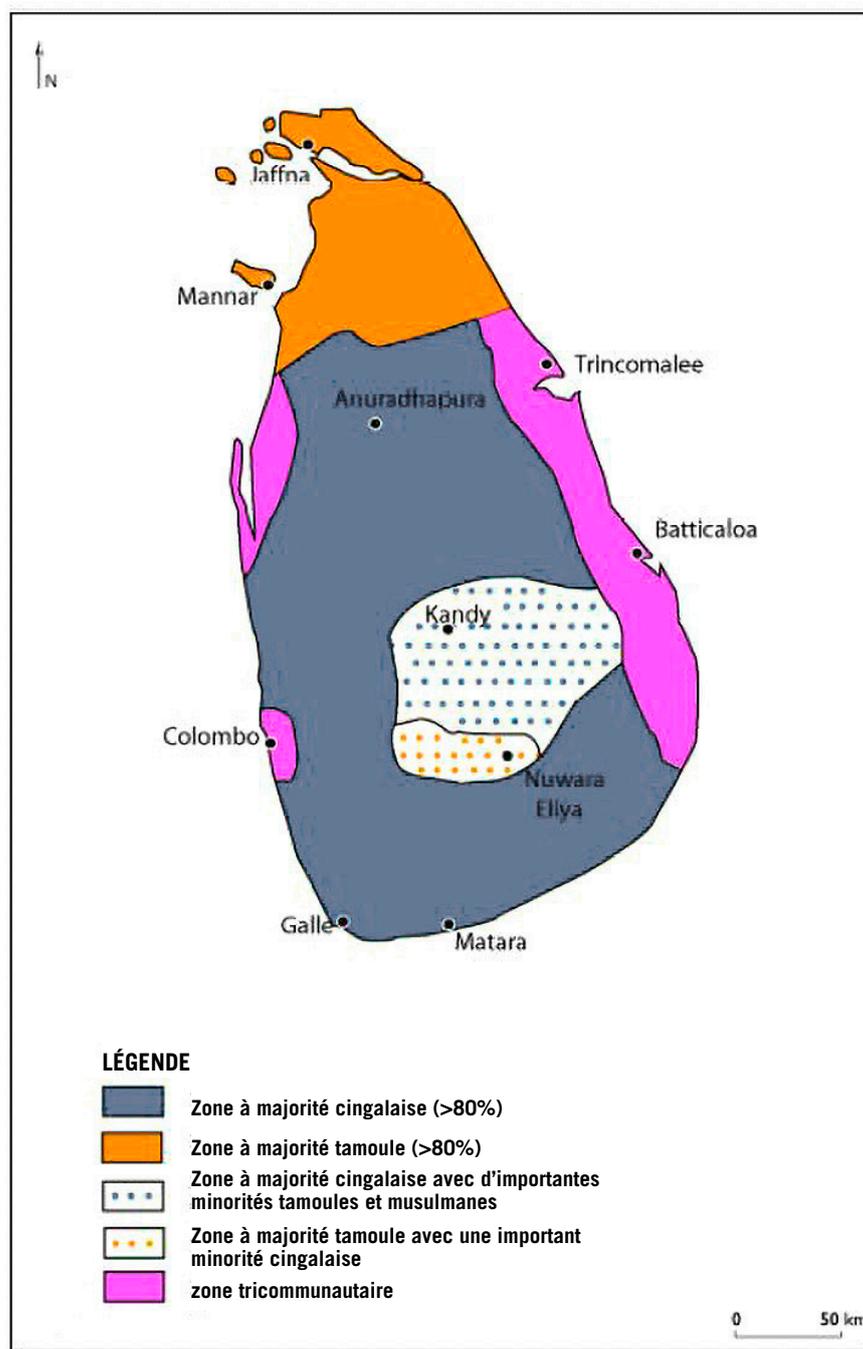
(10) Office français des réfugiés et apatrides

(11) Madavan Delon, « Réfugiés tamouls sri lankais : guerre, migration et intégration », *Migrations Société*, 2015

(12) Antonyhasan Jesuthasan et Clémentine Baron, *Shoba, Itinéraire d'un réfugié*, Le Livre de Poche, 2017

**RÉPARTITION
DES COMMUNAUTÉS
AU SRI LANKA**

SOURCE : MEYER 2001



ce schéma traditionnel par l'augmentation de nombre de veuves et l'engagement des femmes dans la lutte armée. Antonyhasan Jesuthasan décrit une réalité qui n'est pas propre à la société jaffnaise : la forte présence des violences conjugales et l'alcoolisme chez les hommes. Dans les entretiens que j'ai pu réaliser auprès des familles, mais aussi auprès de différent-es professionnel·les qui les ont accompagnées, ils-elles m'ont tous-toutes expliqué que cet alcoolisme était beaucoup plus important ici qu'au Sri Lanka, pour des raisons que l'on peut supposer liées à la torture et aux traumatismes de la guerre.

DISCRIMINATION SPATIALE

La discrimination est également spatiale. À Jaffna, la proximité de l'habitation avec le temple répond à un ordre hiérarchique : les hautes castes vivent près des temples tandis que les plus impur·es doivent en être éloigné·es. Cette lecture spatiale, fait évidemment fortement écho à la concentration de ressortissant·es tamoul·es du Sri Lanka en Seine-Saint-Denis. D'autres éléments montrent que cette concentration relève, pour partie, d'un parcours résidentiel subi.

4. LA SOCIÉTÉ D'IMMIGRATION : lieu de transformation des différences sociales en inégalités scolaires

Deux parcours illustrant l'étiollement des solidarités dans la société d'accueil

LE PIONNIER

Les récits autour de l'arrivée et de l'installation en France diffèrent, s'inscrivant à la fois dans l'histoire du pays d'origine et du pays d'accueil. Le pionnier des personnes interrogées pour mon mémoire, est arrivé en 1978. Il s'agit de Monsieur D. Monsieur D. est anglophone et a bénéficié d'une instruction au pays. Il vit ses premiers mois en France dans une petite chambre d'hôtel où il cohabite avec des compatriotes. Compte tenu des conditions de promiscuité, il trouve parfois refuge dans des cabines téléphoniques. Un jour, un monsieur tape à la cabine parce qu'il a besoin de téléphoner. Commence alors une conversation en anglais qui aboutit à une proposition d'aide pour entamer des démarches auprès de l'OFPPA et faire reconnaître son statut de réfugié. Le statut de réfugié est obtenu, et plus tard ce monsieur l'aide, à nouveau, à trouver du travail dans une entreprise américaine où l'on ne parle qu'anglais. Monsieur D. ne maîtrisant pas encore le français, l'offre d'emploi est donc providentielle. Peu après, l'entreprise ferme mais celui qui lui était venu en aide lui explique qu'il a droit au chômage et lui conseille de se former afin d'obtenir un meilleur emploi. Monsieur D. parvient ainsi à entrer dans un atelier d'entretien des avions à Air France. Ce récit s'inscrit dans une période où, en France, le marché du travail, les droits sociaux, le droit du travail, sont encore relativement favorables aux salarié-es.

LA FEMME ISOLÉE

Un autre parcours est celui d'une dame qui est caissière. Elle a demandé le divorce et, à l'époque où elle le fait, c'est extrêmement mal vu dans la communauté. La notion de complémentarité entre la femme et l'homme est encore très forte et conduit par exemple à considérer une veuve responsable du décès de son mari. Cette femme fait pourtant le choix de partir, de refuser les violences conjugales, et de divorcer. Elle se retrouve isolée, mal vue, pointée du doigt par la famille de son mari et de la sienne puisqu'ils sont cousins éloignés. L'une des réalités de la caste est de conduire à des mariages au sein de la famille élargie. Elle a un emploi, mais est en proie à des conditions de travail difficiles. Elle témoigne du fait que les femmes tamoules se voient systématiquement octroyer les postes aux caisses automatiques, qui sont les postes les plus pénibles car il y fait froid et qu'on ne peut pas s'asseoir. Elle n'a pas la maîtrise de ses horaires, son planning change tout le temps ce qui la met en difficulté pour répondre aux besoins de ses enfants.

Une trentaine d'années séparent ces deux récits, et la question de la protection des salarié-es a fortement évolué en France. Le sociologue Robert Castel¹³ parle de « métamorphoses de la question sociale ». Les caractéristiques de l'immigration changent avec le temps, non seulement en raison des changements qu'on constate dans le pays d'immigration, mais aussi des changements qu'on constate dans le pays d'accueil.

Déclassement social et formation des inégalités scolaires

Les logiques de castes créent un rapport particulier à l'emploi, notamment pour les hommes des hautes castes pour qui certains métiers sont considérés comme impurs. À titre d'exemple, couper les cheveux est considéré comme un acte ne pouvant être réalisé par un homme de haute caste. De nombreux autres interdits liés à la manipulation d'éléments organiques existent. Dans un contexte où l'accession au droit d'asile a considérablement chuté, certains hommes ont longtemps été sans papiers et obligés d'accepter des métiers dont l'exercice était vécu comme un déshonneur. La

(13) Castel Robert, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Fayard, 1995

5. LA POLITISATION DE L'EXIL et les transformations des positions sociales en France

L'évolution du statut des femmes tamoules

lecture des métiers exercés par les mariés dans le registre des mariages confirme une idée reçue : beaucoup d'hommes travaillent en cuisine dans des restaurants ou font du ménage. Certains sont donc confrontés à des contradictions. Le sujet est assez peu abordé par les professionnel·les mais de nombreux interdits alimentaires ou la pratique du végétarisme existent dans la religion hindouiste. Ces interdits peuvent parfois expliquer le refus de faire usage de certains services (inscription à la cantine ou participation à des séjours...).

Les conditions de logements sont également un facteur d'inégalités sociales, sources d'inégalités scolaires. À Aubervilliers, l'ex-RN2 concentre une zone d'habitat dégradé où se sont structurées des filières communautaires. Mais ce n'est parce qu'un·e Tamoul·e loue à un·e autre Tamoul·e que les loyers pratiqués sont équitables. Plusieurs femmes que j'ai accompagnées m'ont ainsi expliqué que l'allocation logement ne parvenait pas à soulager leurs charges car il y a d'une part, le loyer officiel et d'autre part, un dessous-de-table. L'absence d'espace, le surpeuplement, et les défauts d'isolation qui engendrent des factures d'électricité importantes sont générateurs de ruptures scolaires. Les personnes sont alors obligées de déménager pour tenter de résoudre les difficultés de logement auxquelles elles ont à faire.

Enfin, les traumatismes vécus par les réfugié·es contribuent à fragiliser l'exercice de leur parentalité. Le Comede (Comité pour la santé des exilé·es), association qui reçoit et soigne les réfugié·es, indiquent dans son rapport de 2005 que 84 % des patient·es sri lankais·es reçu·es présentent des antécédents de violence et 47 % des antécédents de torture dans le pays d'origine. Dans le rapport de 2015, la torture est encore évoquée par 34 % des patient·es sri lankais·es. Il y est dit que le rapport au langage s'en trouve entravé car la douleur physique causée par la torture détruit jusqu'à la possibilité d'y recourir. Une autre conséquence observée du fait des traumatismes de guerre, est le rapport des familles avec la police. Le PRE a ainsi accompagné une situation de violence du père sur une jeune fille. La jeune fille a refusé de poursuivre le travail d'accompagnement car la police n'était pas associée à sa protection mais au passé de violences subies par son père au Sri Lanka.

La population migrante tamoule du Sri Lanka n'est pas restée figée dans des normes et des usages du pays d'origine. Le statut des femmes a ainsi évolué. Il semble que des réseaux de solidarité féminine se soient formés. Lors des rendez-vous menés au PRE, certaines femmes demandent aux référent·es de parcours des informations pour d'autres femmes.

Par ailleurs, les registres de mariage font apparaître une évolution importante des métiers. Alors que la catégorie « femme au foyer » était largement majoritaire, on voit apparaître ces dernières années de plus en plus d'ingénieures. Mélanie Vijayaratnam¹⁴, psychologue au sein de l'équipe de Marie-Rose Moro, a écrit une thèse sur la façon dont les jeunes filles tamoules, et notamment les étudiantes en médecine, composent avec les traditions du mariage et l'endogamie de caste. Le sujet ressurgit au moment du mariage avec une tendance, chez les plus hautes castes, à accorder plus d'importance à l'endogamie pour préserver l'entre-soi.

Le refus des violences conjugales marque également l'évolution des familles tamoules. Lors de rendez-vous avec l'équipe du PRE, des femmes, qui ne connaissent que très peu de mots en français, déclarent « *je veux divorcer* ». On peut faire la supposition que c'est une compatriote qui leur a enseigné cette phrase. Même si ces femmes ont été exclues de leur communauté, les témoignages de réussites sociales des enfants des mères divorcées ont fait la preuve que la séparation d'un conjoint violent est possible. Lors d'un entretien mené pour le mémoire, une jeune fille a déclaré : « *Au début, j'en ai voulu à ma mère parce qu'on a été mis au ban, mais, aujourd'hui, je sais qu'elle avait raison parce que si on était resté avec mon père, on n'aurait pas pu réussir comme on a réussi.* »

(14) Vijayaratnam Mélanie, *Un sari rouge en héritage. Stratégie d'alliance des femmes tamoules en France*, Thèse dirigée par Marie Rose Moro, Université de Paris, 2020

La politisation de l'exil et son influence au sein des familles

Les familles interrogées ont en commun un projet d'ascension sociale malgré les différences de réussite des enfants. Le rapport au savoir est plutôt positif du fait de la politisation de l'exil. Lors des entretiens, parents et adolescent-es ont un avis sur le monde, un rapport distancié et réflexif au savoir. Même quand les conditions sociales sont difficiles, la motivation scolaire est là. Ainsi pour Bernard Charlot comprendre ce qui mobilise les enfants dans le champ scolaire (ce qui les incite à travailler à l'école) est tout aussi important que de savoir quelles compétences leur ont été transmises¹⁵.

LE RÔLE DES ASSOCIATIONS TAMOULES

De nombreuses associations, dont beaucoup sont historiquement liées aux Tigres tamouls, jouent un rôle d'encadrement des enfants et des jeunes, que ce soit pour l'aide aux devoirs, l'apprentissage du tamoul ou de l'anglais, les activités sportives ou culturelles, ou encore la transmission des danses traditionnelles. L'encadrement proposé par ces associations s'inscrit par certains aspects dans des logiques d'éducation populaire (responsabilisation des jeunes). On trouve aussi des inspirations proches d'une recherche d'excellence ou de prestige avec des actions visant à préparer les concours d'entrée dans de grandes universités européennes (beaucoup d'enfants passent les examens de Cambridge). Certaines familles inscrivent les enfants à de trop nombreuses activités extra-scolaires, une part des enfants vit mal cette forte pression de la réussite. Cependant force est de constater que les positions sociales des enfants issus des deux premières vagues d'immigration sont supérieures à celles de leurs parents.

L'EFFACEMENT DES DISCRIMINATIONS DE CASTES

La logique de caste tend à avoir de moins en moins d'importance du fait de la politisation de l'exil. Les Tigres tamouls prônaient l'abolition des castes. Cela a eu des répercussions chez certains parents issus des hautes castes qui réprovent totalement l'humiliation liée à l'appartenance aux basses castes. La scolarisation des enfants en France achève le processus d'effacement des logiques de castes dans les mentalités. Néanmoins,

l'appartenance historique à une caste constitue un facteur d'explication des inégalités de réussite scolaire entre les enfants issus de familles tamoules. Ainsi, les parents qui maîtrisent le tamoul écrit et l'anglais sont généralement issus de hautes castes, et ont des enfants qui ont moins de difficulté à l'école. Chez les familles issues des basses castes, la fin de la scolarité des parents a été plus précoce et le niveau de maîtrise de l'écrit moins élevé ; leurs enfants sont en général ceux qui ont le plus de difficultés scolaires.

CONCLUSION

Les familles tamoules rencontrées entretiennent avec l'école un rapport positif. L'école est pour elles un outil d'ascension sociale. L'une des mères de famille, qui a participé à mes entretiens, a déclaré : « Ici, c'est l'égalité, tout le monde a la même chose, là-bas ce n'était pas comme ça. Tout le monde n'avait pas le respect, tout le monde n'était pas regardé ». Malgré les inégalités sociales dont elles sont victimes, les familles tamoules rencontrées donnent à l'école un sens qui permet de déjouer les mécanismes de reproduction.

Leur rapport à l'école est singulier, d'autres facteurs et une autre histoire se jouent pour des parents issus d'autres mouvements migratoires. La réflexion autour de parents venus d'autres pays mérite d'être poursuivie pour reconnaître la complexité et la singularité des trajectoires et contribuer par cette approche à la réussite éducative de tous les enfants.

(15) Charlot Bernard, « Rapport au savoir et rapport à l'école dans deux collèges de banlieue », *Sociétés contemporaines* N°11-12, Septembre / Décembre 1992

Quelques ressources bibliographiques pour aller plus loin

- ❖ CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Fayard, 1995
- ❖ CHARLOT Bernard, «Rapport au savoir et rapport à l'école dans deux collèges de banlieue», *Sociétés contemporaines* N°11-12, Septembre / Décembre 1992
- ❖ DELON Madavan, «Réfugiés tamouls sri lankais : guerre, migration et intégration», *Migrations Société*, 2015.
- ❖ VIJAYARATNAM Mélanie, *Un sari rouge en héritage. Stratégie d'alliance des femmes tamoules en France*, Thèse dirigée par Marie Rose Moro, Université de Paris, 2020
- ❖ GOREAU-PONCEAUD Anthony, *La diaspora tamoule : trajectoires spatio-temporelles et inscriptions territoriales en Île-de-France*, Thèse dirigée par Pierre Singaravelou, Université Michel de Montaigne- Bordeaux III, 2008.
- ❖ ICHOU Mathieu, *Les enfants d'immigrés à l'école. Inégalités scolaires, du primaire à l'enseignement supérieur*, Éditions Presses Universitaires de France, 2018.
- ❖ JESUTHASAN Antonyhasan et BARON Clémentine, *Shoba. Itinéraire d'un réfugié*, Le Livre de Poche, 2017.
- ❖ LAHIRE Bernard (sous la direction de), *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Éditions du Seuil, 2019.
- ❖ LORCERIE Françoise, *L'école au défi de la diversité*, Collection L'école et la ville, Profession Banlieue, 2013.
- ❖ SAYAD Abdelmalek, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Collection Liber, Éditions du Seuil, 1999.



Tous les documents soulignés sont accessibles en téléchargement

**Les
Textes**
de Profession Banlieue

LES FAMILLES TAMOULES SRI LANKAISES & L'ÉCOLE

AVEC LE SOUTIEN DE

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
La Banque des territoires
La Préfecture d'Île-de-France
L'Agence régionale de santé d'Île-de-France
La Préfecture de la Seine-Saint-Denis
Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
La Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis
Les villes et établissements publics territoriaux (EPT) de la Seine-Saint-Denis

**PROFESSION
BANLIEUE**

PROFESSION BANLIEUE

15, rue Catulienne
93200 Saint-Denis
Tél.: 01 48 09 26 36
profession.banlieue@orange.fr
www.professionbanlieue.org

Directeur de publication :
Vincent Havage
Cheffe de projet :
Mélanie Thomas
Retranscription :
Nicole Fraysse
Mise en page : David Faure
Décembre 2022